



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

Association sportive régie par la loi de 1901. Fondée le 2 mars 1947. Déclarée à la Préfecture de l'Indre le 22 juillet 1947 sous le n°171

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports le 1er mars 1950 sous le n°7104. Affiliée à la F.F.Tir sous le n°07-36-251

Siège Social : 10, rue Fernand RAYNAUD 36000 CHATEAUROUX – Tél : 02 36 27 96 83. Email : stchx36@gmail.com

REUNION DE BUREAU DU 16 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU

MEMBRES PRESENTS : Jean-Paul, BISIAUX Jean-Paul, DEVAUX Christian, COSTA Adélia, GRABOWSKI François, BASTARD Gérard,

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : RETAILLEAU Christian, AUDONNET Franck

MEMBRES INVITES DU COMITE DIRECTEUR : PERUCAUD Pierre, KIEFFER Jean-Paul

DISCUSSIONS A L'ORDRE DU JOUR :

- Etat des licences (départs, arrivées, cas particuliers)
- Etat d'avancement des travaux du stand 10 m (aide technique et financière de la municipalité)
- La mise en route des commissions
- Projet de réalisation d'un ou deux postes de tir et porte cibles pour le pistolet 50 mètres
- Vente de la tondeuse, vente de deux carabines à air comprimé
- Achats armes pour le club (pistolet 25 et 50 m, carabine, pistolet 10 m, carabine 50 m)
- Les vœux du président
- Le point sur les changements intervenus à la tête de la Société et répercussions sur l'organisation

POUR 2018

- Mise en place d'une équipe publicité et recrutement
- Gestion par le site STC
- Organisation portes ouvertes
- Annonce de nos concours
- Recherche de nouveaux sponsors ou mécènes (à l'année ou d'une manière ponctuelle)
- Initiateurs de tir
- Former les équipes pour l'organisation et le déroulement de nos concours,
- Convaincre les adhérents STC de participer aux deux concours organisés par la STC et de participer aux divers championnats organisés dans le département.
- Réflexion sur l'organisation du repas de fin d'année
- Réflexion sur la participation de la STC au forum des associations
- Entretien du stand R. PERROCHON
- Achat de cibles et de récompenses sportives,

Jean-Paul BISIAUX, ouvre la séance en indiquant qu'il souhaitait cette réunion pour faire le point sur l'année écoulée et sur les projets de 2018.

TRAVAUX DU STAND 10 METRES

Jean-Paul BISIAUX a été contacté récemment par Monsieur AVEROUS, maire de Châteauroux, pour un rendez-vous le 1^{er} février 2018. A cette occasion il sera abordé le sujet des travaux du stand 10 mètres.

A sa connaissance Jean-Paul BISIAUX pense que le projet est en bonne voie réalisation. Un architecte s'occupe actuellement de produire un projet comprenant des travaux qui semblent aller au-delà des seuls travaux du 10 mètres avec entre autres une adaptation pour les personnes de mobilité réduite de l'ensemble du stand mais aussi un aménagement d'un parking. De plus le financement du projet irait au-delà de la seule aide de la municipalité en incluant des aides du conseil départemental et du conseil régional.

Pour le moment il est urgent d'attendre et nous en serons sûrement beaucoup plus après l'entretien du 1^{er} février.

Par ailleurs sur la relance de Christian DEVAUX, le projet de création de deux postes de tir « pistolet 50 m » sera étudié par messieurs Jean-Paul KIEFFER et Gérard BASTARD.

LES LICENCES

Après les renouvellements enregistrés des retardataires, le nombre effectif des licences est de 46. Pour le moment il s'agit d'une stabilité par rapport à la saison dernière (45 licences).

En comptabilisant les deux cotisants « club » le nombre de personnes inscrits s'élève à 48.

Le président demande à Pierre PERUCAUD de lui fournir un état de mise à jour de la liste des licenciés de la société.

ORGANISATION, DÉROULEMENT DE NOS CONCOURS ET ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU STAND R. PERROCHON

En 2018 nos deux concours annuels traditionnels « challenge ENGIE INEO et étape du championnat des sociétés de tir de l'Indre » se dérouleront au début et à la fin du mois de mai prochain. Le président souhaite qu'à cette occasion que plus de licenciés s'investissent dans l'organisation et dans la participation (engagements et aide au bon déroulement) sans oublier l'aide nécessaire à l'entretien et au nettoyage du stand dans son ensemble.

Pour parvenir à ces objectifs le président demande que les pistoliers 25 m soient en mesure d'être initiés aux diverses disciplines 25 mètres.

Christian DEVAUX se propose d'organiser avec le soutien de Pierre PERUCAUD une séance d'initiation aux disciplines 25 mètres.

De plus le nettoyage et l'entretien des stands manquent de volontaires. Ces corvées sont toujours assumées par quelques (pas assez) adhérents (et toujours les mêmes). Le Président souhaite vivement plus de volontaires.

Le secrétaire propose que nous inscrivions dans le règlement intérieur une obligation pour chaque licencié de donner quelques heures par ans pour assurer toutes les corvées.

Dans un premier temps le président souhaite s'adresser par note interne aux licenciés pour demander leur participation. S'il n'y a pas de réponse considérée comme suffisante, alors il sera envisagé de modifier le règlement intérieur.

Le secrétaire se chargera de proposer au président un texte d'appel aux licenciées et l'adressera ensuite par courriel à ceux-ci.

ACHATS DIVERS

Jean- PAUL KIEFFER se chargera de commander des cibles 10 m et 50 m. 10 000 carabine 10 m, 5 000 pistolet 10 m, 2 000 carabine 50 m plus pour chaque discipline des cibles « essai ».

Jean-Paul BISIAUX et Gérard BASTARD doivent en début d'année se rendre à l'armurerie de la ville d'AUXERRE. Ils commanderont 20 boîtes (500) plombs.

RENOUVELLEMENT CONVENTION MECENAT ENGIE INEO

Christian DEVAUX se chargera de prendre contact avec le représentant ENGIE INEO afin de procéder au renouvellement de la convention pour une somme de 300.00 euros qui serviraient aux dépenses qui seront engagées pour le challenge ENGIE INEO.

En tenant compte de la baisse inéluctable de la subvention municipale au fonctionnement et étant donné que nous devrons inévitablement faire face à l'avenir à des dépenses indispensables (travaux, renouvellement des armes...), Jean-Paul BISIAUX demande que nous recherchions activement des partenaires financiers. Quelques pistes existent déjà (COLAS, FENIOUX...). De son coté Adélia COSTA se renseignera auprès des entreprises qu'elle côtoie régulièrement dans le cadre de son métier pour proposer un partenariat avec La STC.

Le président souhaite former une petite équipe pour rechercher des partenaires.

LISTE DES LICENCIES DETENTEURS OU DEMANDEURS D'ARMES DE POING

Le président demande à Pierre PERUCAUD, sur la base d'un listing existant, d'établir une mise à jour d'une liste nominative des demandeurs et détenteurs d'armes de poing.

ORGANISATION DE REPAS EN FIN D'ANNÉE

La date du repas de fin d'année a été arrêtée. Il se déroulera le dimanche 24 juin avec au menu principalement un méchoui. L'ensemble des licenciés et leurs proches seront invités. Le montant de la participation sera déterminé lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

Lors de la même journée ou un autre jour Christian DEVAUX propose un concours interclub par équipe en incluant toutes les disciplines qui se déroulent à la Société. Lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur Christian DEVAUX présentera son projet par le détail. Le principe est retenu par le bureau.

INVITATIONS GALETTE DES ROIS

La cérémonie des vœux du président et la galette des rois se déroulera le dimanche 14 janvier dans la salle de réception du stand R.PERROCHON.

Christian DEVAUX se chargera d'envoyer, par mail et par courrier, les invitations aux licenciés en y associant leurs proches.

Nos deux cotisants Pierre-Jean PERROT et Lionel BROUSSE seront également invités.

DIVERS

Le bureau est d'accord pour présenter au comité directeur une proposition du président et du secrétaire qui consisterait à aider financièrement sous forme de prêt quelques membres du club qui souhaiteraient s'équiper pour le tir sportif.

La séance est arrêtée vers 11h45.

Le Président

Le secrétaire

